

Bureau du 19 juin 2006

Décision n° B-2006-4322

commune (s) : Charbonnières les Bains

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin du Barthélémy et appartenant à la Commune**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 8 juin 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir la parcelle de terrain, cédée libre de toute location ou occupation, située chemin du Barthélémy à Charbonnières les Bains et appartenant à cette Commune.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu de 1 441 mètres carrés qui a été nécessaire à la réalisation d'un parking.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, la Communauté urbaine achèterait ce bien à titre purement gratuit ;

Vu ledit compromis ;

DECIDE

1° - Approuve ledit compromis, relatif à l'acquisition de la parcelle de terrain située chemin du Barthélémy à Charbonnières les Bains et appartenant à la Commune.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme n° 1065 individualisée le 23 janvier 2006 pour 1 400 000 €.

4° - Cette acquisition gratuite fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- pour ordre, en dépenses : compte 211 200 - fonction 822 et en recettes : compte 132 800 - fonction 822 - exercice 2006 et en dépenses réelles : compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 1 610 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,